



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa		
Date	Jeudi 18 mai 2023	Heure de départ	16 h	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Dégagé (Temp. : 16 °C)	Vent :	15 km/h (Sud-ouest)	
État de la piste	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	10	Courses de qualification	Ø	Inscriptions totales 65/73
Total des paris mutuels	\$208,578			
Contact vétérinaire	x	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur
Rapport du juge en chef sortant				

Juge en chef Weber Michael	Juge associé Coles Sharla	Juge associé Rourke, Katelynn
--------------------------------------	-------------------------------------	---

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Pour des raisons de transportation, les juges ont opéré des retraits hâtifs des chevaux suivants :
 - “AUDACITY OF HOPE” dans la Course 6,
 - “PREMIER STAR” dans la Course 7, et
 - “REALRUBIES AT PLAY” dans la Course 10.
- Examen avec le conducteur, Stéphane Pouliot, au sujet de la Course 7, disputée le 14 mai, alors qu'il conduisait le cheval, “WHATS IN THE ESKY”. Après avoir examiné la vidéo de la course et entendu les explications qu'a données M. Pouliot, on a conclu qu'une obstruction avait été provoquée au cheval, “HES GOT A VENDETTA”, (Stephane Brosseau), mais compte tenu du témoignage de

M. Brosseau, aucune sanction n'a été imposée.

- Examen de la vidéo en présence de l'entraîneuse, Macy Cassell Smyth de la Course 9, disputée le 7 mai, au sujet du cheval, "JITTERBUG FLIP", qui s'était échappé avant le poteau de $\frac{3}{4}$ de mille.
- Nous avons discuté des protocoles de HPIE (Lasix) avec Dre Melissa Rocheleau, la vétérinaire de la CAJO.

Courses :

1. Rien à signaler.
2. Rien à signaler.
3. Examen du départ au sujet d'une potentielle obstruction par la barrière de départ (en raison de la difficulté à replier les ailes).
Aucun cheval n'a été gêné et tous les chevaux sont réputés avoir pris un bon départ.
Rien d'autre à signaler.
4. **Enquête** du bris d'allure survenu au #3, "CROSSFIT", (Jimmy Gagnon), arrivé en 4^e position, qui avait subi le bris d'allure après le départ.
Aucune infraction aux règles sur les bris d'allure n'a été commise par le #3.
Rien d'autre à signaler.
Vidéo : Non disponible.
5. Rien à signaler.
6. Rien à signaler.
7. Examen de la performance du #4, "SUNSHINE SALLY", (Jimmy Gagnon), aux alentours du dernier virage.
Le #4 s'est à l'intérieur d'un pylône.
Aucune infraction aux règles de la piste intérieure n'a été commise.
Rien d'autre à signaler.
8. **Enquête** pour le #3, "STONEBRIDGE HERMES", (Jacques Beaudoin), dans le dernier virage au sujet d'une potentielle sortie.
Le #3 a touché deux pylônes consécutifs, mais ne s'est pas rendu à l'intérieur d'aucun d'eux.
Aucune infraction aux règles sur les bris d'allure n'a été commise.
Rien d'autre à signaler.

Vidéo : Non disponible.

9. Rien à signaler.

10. Rien à signaler.

Réclamations :

Course 2

Le #6, "NEVER MIND N" (1), pour \$ 18,000, par John Hopkins, (Mandy Archer entraîneur).

Course 5

Le #5, "YNOTHOS " (3), pour \$ 10,625, par LIMCO inc., (Victor Puddy entraîneur).

Course 7

Le #4, "SUNSHINE SALLY" (1), pour \$ 27,000, par Jamie Copley et Darren Tingley, (Mandy Archer entraîneur).